

« Le conseil le blâme de n'avoir pas, conformément à l'article 256 du décret du 13 octobre 1863, veillé dans la capitulation à améliorer le sort de ses soldats et stipulé pour les blessés et les malades toutes les clauses d'exception et de faveurs qu'il aurait pu obtenir.

« Le conseil le blâme, enfin, d'avoir livré à l'ennemi les drapeaux qu'il pouvait et devait détruire, d'avoir mis ainsi le comble à l'humiliation de braves soldats dont son devoir était de sauvegarder l'honneur. »

Les résultats de l'information de l'affaire de la capitulation de Metz sont consignés dans le présent rapport.

Le maréchal Bazaine a-t-il fait comme commandant en chef de l'armée du Rhin ce que lui prescrivait le devoir et l'honneur ?

Telle est la question complexe qu'il s'agit de résoudre.

Il est indispensable, pour cela, de faire l'exposé des faits accomplis pendant la période du commandement exercé par le maréchal. Cet exposé est divisé en trois parties, correspondant aux trois périodes suivantes : — Opérations actives (du 5 août au 1^{er} septembre). — Blocus (du 1^{er} septembre au 7 octobre). — Capitulation (du 7 au 29 octobre).

A la suite de cet exposé, on a réuni les développements spéciaux que comporte l'examen des questions relatives aux communications, à l'artillerie et aux subsistances.

Un résumé général groupe les faits principaux, recueillis par l'instruction, et motive les conclusions finales du rapport.

PREMIÈRE PARTIE.

Opérations actives antérieures au blocus jusqu'au 1^{er} septembre 1870.

DÉBUTS DE LA GUERRE. — BATAILLE DE FORBACH. — ORGANISATION DE L'ARMÉE DU RHIN.

Lorsque, après la guerre de 1866, une lutte fut devenue probable entre l'Allemagne du nord et la France, le maréchal Niel, entre autres mesures préparatoires, étudia quelles devaient être la composition et la répartition de nos troupes en vue de cette grave éventualité. Il s'était arrêté au projet de former trois armées : deux en première ligne dans la Lorraine et dans l'Alsace, une troisième en réserve à Châlons. Deux corps distincts devaient être constitués, en outre, à Belfort et à Lyon ; ils étaient destinés à être le noyau de nouvelles réserves. Dans la pensée du maréchal Niel, le commandement des trois armées devait être donné aux maréchaux Bazaine, de Mac-Mahon et Canrobert.

D'après un mémoire militaire rédigé en 1867 par le général Frossard en vue d'une guerre avec l'Allemagne et communiqué par le maréchal Bazaine, on devait opposer à l'ennemi dans le cas de la défensive : — 1^o une armée en Alsace forte de 120,000 hommes et divisée en deux groupes d'égale force, l'un à Wissembourg, l'autre à Huningue ; — 2^o une armée en Lorraine, forte de 140,000 hommes, placée devant le grand débouché de Sarrebruck et s'appuyant par un de ses corps sur Thionville ; — 3^o une armée de la Meuse, forte de 60,000 hommes, groupée entre Mézières et Guise, dans le cas où la neutralité de la Belgique ne serait pas respectée ; — enfin, une armée de réserve de 120,000 hommes se constituant à Châlons.

Au moment où fut décidée la guerre de 1870, le gouvernement français, sentant bien qu'au début de la campagne nos forces seraient inférieures en nombre à celles de l'ennemi, s'était décidé, pour compenser ce désavantage, à prendre l'offensive. Comme dans le projet de 1866, on devait avoir deux armées en première ligne, en Alsace et en Lorraine, pour laisser l'ennemi dans l'incertitude sur le point où se porterait le principal effort.

Deux combinaisons étaient en vue. Dans une première hypothèse, celle où nous aurions des alliés, l'on devait passer le Rhin et se jeter entre les armées allemandes du nord et du sud. Dans une seconde hypothèse, celle où le concours que nous espérons nous ferait défaut, le théâtre de la guerre devait se circoncrire tout d'abord dans le Palatinat et la Prusse rhénane. Dans tous les cas, la flotte devait opérer une diversion dans la Baltique.

Malheureusement, au moment même où nos armées furent mobilisées, on renouça à ces sages dispositions, dans le but, paraît-il, de pouvoir modifier plus facilement la répartition des forces, suivant les circonstances. L'on ne forma qu'une seule armée, subdivisée en huit corps d'armée, y compris la garde. Cette combinaison permettait de réunir au besoin plusieurs corps sous la main de l'un des maréchaux. Quant au commandement suprême, l'empereur se l'était réservé.

Afin de diminuer le plus possible la confusion qui allait se produire pendant la période critique du passage de l'état de paix à l'état de guerre, on jugea à propos de répartir les corps d'armée en formation le long de la frontière, et assez à proximité d'elle pour protéger le territoire contre les pointes de la nombreuse cavalerie de l'adversaire.

Ces corps se constituèrent sur les points de rassemblements suivants : le 1^{er} à Strasbourg ; le 2^e à Saint-Avold ; le 3^e à Metz ; le 4^e à Thionville ; le 5^e à Bitché ; le 6^e au camp de Châlons ; le 7^e à Belfort ; la garde à Paris.

La concentration des corps devait suivre rapidement leur formation dès que celle-ci paraîtrait assez avancée pour qu'on pût mettre les troupes en mouvement. On espérait pouvoir l'opérer vers la fin de juillet, et dans ce but, on avait réuni sur l'extrême frontière, notamment à Forbach et Sarreguemines, de grands approvisionnements. L'on ne sait que trop les retards qu'éprouva le rassemblement des hommes de la réserve et la réunion des services administratifs, retard que l'on aurait pourtant bien dû prévoir ; cette cause, jointe à l'incertitude qui pesait sur les projets réels de l'ennemi, fit ajourner jusqu'au 4 août les premiers mouvements de concentration, et l'ennemi nous surprit avant qu'ils fussent terminés. C'est ainsi qu'après avoir été provocateurs, nous fûmes envahis.

L'empereur s'était réservé, avons-nous dit, le commandement de l'armée ; des intérêts politiques le retenant à Paris, le maréchal Bazaine, pour parer à toute éventualité, fut investi, le 18 juillet, du commandement provisoire de l'armée.

Par décret du 19 juillet, le maréchal Le Bœuf fut nommé major général de l'armée, et se rendit à Metz le 21 pour activer l'organisation des corps au point de vue des services administratifs, précédant ainsi de quelques jours la venue de l'empereur qui arriva à Metz le 28 juillet.

En prenant en main le commandement, l'empereur

reur jugea convenable, jusqu'à ce que l'on fût fixé sur les projets de l'ennemi, de rapprocher l'armée de la voie ferrée de Metz à Sarrebruck, en la portant plus près de la frontière. D'après ses ordres, elle vint occuper, le 21 juillet, les positions suivantes :

2^e corps, Forbach; — 3^e, Saint-Avold; — 4^e, Boulay.

Rien n'était changé aux emplacements des 5^e, 1^{er} et 7^e corps, et de la garde qui venait d'arriver à Metz.

Du moment où l'on ne prenait pas l'offensive, il était certain que l'ennemi allait le faire. Les lignes d'invasion, dans ce cas, étaient nettement indiquées par les voies ferrées de Sarrebruck à Metz et de Saverne à Nancy. Tout commandait donc de grouper les troupes françaises, que l'on savait inférieures en nombre à celles de l'ennemi, à cheval sur ces voies ferrées, et dans de bonnes conditions de défense.

Rien ne fut fait en Alsace dans cet ordre d'idées, et le commencement de concentration opéré en Lorraine sur une partie saillante de la frontière, exposée par cela même à une attaque brusquée, était tout à fait insuffisant. L'événement se chargea de le démontrer.

Les premiers jours d'août se passèrent dans cette situation périlleuse. Une reconnaissance opérée, le 2, à Sarrebruck par le 2^e corps, n'apprit rien de précis sur les dispositions de l'ennemi; mais les jours suivants les renseignements recueillis sur ses préparatifs permirent d'apprécier que sa concentration était imminente. En ce moment, en effet, se formaient et arrivaient en ligne une première armée commandée par le général Steinmetz, entre Sarrebruck et Sarrelouis, et une seconde armée sous les ordres du prince Frédéric-Charles, vers Kaiserlautern et Hombourg; enfin une troisième armée, commandée par le prince royal, se formait dans la Bavière rhénane, au nord de la Lauter.

CONCENTRATION DES ARMÉES DE LORRAINE ET D'ALSACE.

Sous l'impression des renseignements parvenus à ce sujet au quartier général, l'empereur jugea indispensable, le 5 août, de répartir ses forces en deux groupes principaux: l'un, destiné à opérer en Alsace, fut formé des 1^{er}, 5^e et 7^e corps et placé sous le commandement du maréchal de Mac-Mahon; le second se composait des 2^e, 3^e et 4^e corps; il fut mis sous les ordres du maréchal Bazaine, en ce qui concernait les opérations militaires; l'empereur se réservait la direction générale et le commandement direct de la garde.

L'armée de Lorraine dut prendre ce même jour 5 août, et par ordre de l'empereur, les positions suivantes: le 4^e corps, qui formait la gauche de l'armée, vint occuper Tetersheim, Boulay et Bou-

cheporn. Le 3^e s'établit à Saint-Avold, Marienthal, Puttlinge et Sarreguemines, où se trouvait la brigade Lapasset du 5^e corps. Le 2^e corps, groupé en avant, dut se replier légèrement de Sarrebruck sur les hauteurs en arrière. La garde était en échelons sur la route de Metz; l'armée du 6^e corps était annoncée à Nancy pour les jours suivants; quant au 5^e corps, il devait se porter à Bitche et former la gauche de l'armée d'Alsace.

Le 5 août, le maréchal Bazaine prit possession de son commandement. Par suite des modifications apportées successivement au projet d'organisation de l'armée, élaboré par le maréchal Niel, le maréchal Bazaine, chef désigné de l'armée de Lorraine, et qui, dans cette vue, avait été appelé précédemment au grand commandement de Nancy, s'était vu réduit au rôle de simple commandant d'armée. Ce dut être une véritable déception pour lui.

La décision du 5 août, qui lui donnait le commandement de trois corps d'armée en présence de l'ennemi, vint lui rendre en partie la haute position qu'il ambitionnait. Nous allons voir comment il sut exercer le commandement qui venait de lui être confié. Le combat du lendemain, 6 août, jette un jour particulier sur les sentiments qui animaient le maréchal, et, à ce titre, demande à être exposé avec un grand détail.

BATAILLE DE FORBACH.

Le terrain sur lequel allait s'engager ce combat affecte entre Sarrebruck, Saint-Avold et Sarreguemines la forme d'un triangle en saillie dans le territoire allemand, ayant pour sommet Sarrebruck, point de débouché probable pour l'ennemi, en arrière duquel était massé le 2^e corps. La base du triangle était formée par la route de Saint-Avold à Sarreguemines, sur laquelle étaient réparties les divisions du 3^e corps, à Saint-Avold, à Marienthal, à Puttlinge et à Sarreguemines.

Entre Forbach et Sarreguemines s'étend à peu près parallèlement à la base de ce triangle la belle position des hauteurs de Cadenbronn qui commande le cours de la Sarre et celui de la grande Rosselle, également à portée des positions du 2^e corps, avant-garde de l'armée du maréchal Bazaine et du 3^e corps, placé sous ses ordres directs et répartis comme nous venons de le dire.

Cette position de Cadenbronn reconnue en détail, en 1857, par le général Frossard, avait été signalée par lui depuis longtemps au maréchal. Elle présentait à ce moment un intérêt tout particulier par la protection qu'elle assurait aux grands magasins de vivres préparés à Forbach et à Sarreguemines, dans l'hypothèse d'une guerre offensive et que le moindre mouvement en arrière devait faire tomber aux mains de l'ennemi.

En présence des renseignements qui arrivaient sur la concentration et le voisinage des forces ennemies, le général Frossard, justement inquiet de

la position avancée qu'il occupait à Sarrebruck, télégraphiait le 5 août à l'empereur: qu'il se trouvait un peu en flèche; que le 2^e corps serait beaucoup mieux sur le plateau de Forbach et de Sarreguemines. Il lui fut répondu d'avoir à reporter le lendemain son quartier général à Forbach.

Ce fut dans l'après-midi de ce jour-là (5 août) que le général fut placé sous le commandement du maréchal Bazaine, auquel il rendit compte immédiatement de l'ordre qu'il venait de recevoir.

Le 5 août, à dix heures du soir, une dépêche du major général signalait des mouvements considérables de l'ennemi entre Sarrebruck et Sarrelouis, et prescrivait la plus grande vigilance. Le 6 août, à quatre heures quarante minutes du matin, nouveau télégramme du major général au maréchal Bazaine et au général Frossard, ordonnant de se tenir prêts à une attaque sérieuse qui pouvait avoir lieu le jour même. Deux heures après, la garde ainsi que la division Forton sont mises sous les ordres du maréchal.

Le petit mouvement en arrière du deuxième corps, commencé le 5 au matin, avait été complété pendant la nuit, et les troupes étaient bien établies sur leurs nouvelles positions: la division Laveaucoupet à Spickenren, la division Vergé dans la vallée en avant de Stryng, et la division Bataille en réserve à Attingen, lorsque se dessina, le 6 au matin, le mouvement offensif de l'ennemi. A neuf heures dix minutes du matin, le général Frossard télégraphie au maréchal Bazaine:

« J'entends le canon à mes avant-postes, je vais m'y porter; ne serait-il pas bien que la division Montaudon envoyât de Sarreguemines une brigade vers Grossbiederstroff, et que la division Decaen se portât en avant vers Merlebach et Rosbruck? »

A dix heures six minutes, nouveau télégramme du général Frossard: « L'ennemi a fait descendre des hauteurs de Sarrebruck vers nous de fortes reconnaissances, mais il ne prononce pas encore son mouvement d'attaque. Nous avons pris nos mesures sur le plateau et sur la route. » — Presque aussitôt après le général communique au maréchal l'avis qu'il reçoit d'un mouvement de l'ennemi sur Rosbruck, et le maréchal lui répond qu'il envoie là la brigade de dragons de Juniac.

Le moment est venu ou de recevoir le combat de pied ferme, ou de se replier pour aller attendre l'ennemi sur la position de Cadenbronn.

Le général Frossard recule devant la pensée d'abandonner, sans coup férir, Forbach et les approvisionnements considérables qui s'y trouvent accumulés dans la gare; au lieu de se reporter en arrière, il reste sur place et attend l'ennemi. Le maréchal estimait, lui, ainsi qu'il le dit dans son interrogatoire, qu'il était avantageux d'occuper les hauteurs de Cadenbronn. C'était donc à lui, puisque le général Frossard hésitait à prendre cette

détermination, à la prescrire et à ordonner l'occupation immédiate de la position. Mais il se contenta de l'indiquer comme point de concentration générale (dépêche de onze heures un quart) pour le cas où le danger deviendrait sérieux.

Cependant, sentant le général Frossard fortement engagé, comprenant la nécessité de prendre des précautions et de rapprocher les divisions du 3^e corps du lieu du combat, il envoie, à onze heures un quart, le capitaine de Locmaria transmettre l'ordre au général Metmann de quitter Marienthal et de se porter à Béning pour surveiller le débouché de Merlebach, en laissant une partie de ses troupes à Macheren, à droite de Saint-Avold. Chose digne de remarque, il n'est question, dans les ordres dictés au capitaine Locmaria, qui en a déposé, ni du général Frossard, ni des éventualités du combat qui se livre en ce moment. Deux autres lettres adressées au général Metmann précisent son rôle: il doit s'établir solidement sur ses positions et défendre le terrain compris entre la voie ferrée et la frontière. Sa mission est donc de couvrir le maréchal lui-même sur sa position de Saint-Avold. Le général exécute cet ordre et arrive à Béning à trois heures de l'après-midi; s'il eût continué sa marche vers Forbach, il y serait arrivé à quatre heures et demi.

Après avoir transmis les ordres dont il était porteur au général Metmann, le capitaine de Locmaria se rend près du général Castagny, qui, sur le bruit du canon qu'on entend du côté de Spickenren, s'était mis en marche vers Guebenhausen. Il lui transmet l'ordre de se porter avec une brigade à Freschwiller et d'envoyer la seconde à Thédin, à gauche de Cadenbronn.

Le général doit donc se rapprocher du lieu du combat, mais il ne reçoit pas l'ordre de se mettre à la disposition du général Frossard (déposition du capitaine de Locmaria). Il était une heure en ce moment, et la seconde brigade aurait pu, si les ordres du maréchal eussent été exécutés, arriver en ligne entre quatre et cinq heures. Au lieu de s'y conformer, le général poursuit sa marche; mais, n'entendant plus rien dans le vallon entouré de bois où il avait conduit sa division, il revient bientôt après sur ses pas à Puttlinge, d'où, sur le bruit distinct de la canonnade qu'il entend de nouveau, il repart vers six heures du soir dans la direction indiquée par le maréchal. Il reçoit en route du commandant Castex, de l'état-major du maréchal, l'ordre de se mettre à la disposition du général Frossard (dépêche du maréchal à l'empereur, sept heures du soir), mais trop tard pour lui être du moindre secours.

Quant à la division Montaudon, qu'un fil télégraphique reliait au quartier général et qui était la plus rapprochée du 2^e corps, elle ne reçoit ni instructions ni ordres à l'heure où il en était envoyé aux autres divisions du 3^e corps.

Si, comme tout le commandait, comme le général Frossard l'avait lui-même demandé, dès neuf heures du matin, elle eût été dirigée, en même temps que les autres divisions, vers le 2^e corps, si elle eût reçu l'ordre de l'appuyer, cette division serait arrivée de bonne heure en ligne et les affaires auraient vraisemblablement pris une tout autre tournure. Mais l'ordre ne devait parvenir au général Montaudon qu'à trois heures.

Ainsi, au moment où le maréchal, appréciant la gravité de la situation de l'avant-garde de son armée, donne des ordres à ses divisions, il ne dirige vers le général Frossard que la division la plus éloignée (division Castagny), absorbe pour se couvrir lui-même l'appui de la division Metmann, et laisse dans ses campements de la Bliess la division Montaudon, qui est pourtant la plus voisine du champ de bataille, et celle à laquelle ses ordres peuvent arriver instantanément.

Cependant le danger grossissant devant le général Frossard, il télégraphia à une heure vingt-cinq minutes :

« Je suis fortement engagé, tant sur la route et dans le bois que sur les hauteurs de Spickeren ; c'est une bataille. Prière de faire marcher votre division Montaudon vers Grossbiederstroff et votre brigade de dragons sur Forbach. »

Le maréchal donne enfin des ordres dans ce sens à deux heures trente minutes. A ce moment ses troupes sont en marche, il n'y a plus qu'à laisser s'effectuer le mouvement, rien ne retient le maréchal à Saint-Avold. La voie ferrée peut le conduire en vingt minutes à Forbach. Où pourrait-il mieux se rendre compte que sur le champ de bataille des péripéties de la lutte et des résolutions à prendre ? N'est-il pas à craindre, en agissant autrement, qu'au lieu de diriger les événements il ne soit emporté par eux ? Pressé de questions, le maréchal se borne à répondre qu'il a jugé plus utile sa présence à Saint-Avold, centre de ses opérations.

Ainsi abandonné à ses propres inspirations, le général Frossard, de plus en plus inquiet de la gravité de la situation, presse la marche du général Montaudon et appelle à lui le général Metmann. Il vient alors seulement sur le terrain pour se rendre compte par lui-même de la situation de ses troupes engagées pourtant depuis le matin dans un combat opiniâtre. Le général se dirige d'abord sur Styring ; il y appelle le reste de sa division de réserve commandée par le général Bataille.

Cependant aucun secours ne paraissait ; par contre, l'ennemi qui, lui, recevait continuellement des renforts, débordait notre gauche par les bois et montrait ses têtes de colonnes sur la route de Sarrelouis à Forbach, prenant ainsi en flanc le 7^e corps d'armée et menaçant les derrières de sa gauche. Comprenant qu'une plus longue résistance dans la vallée pouvait amener un désastre, le général Frossard donna l'ordre aux troupes qui la

défendaient de se reporter sur les hauteurs. Elles se retirèrent tout en contenant l'ennemi, à travers l'incendie de Styring et des premières maisons de Forbach, sur le plateau qu'elles atteignent à la nuit.

La série des télégrammes échangés entre le maréchal et le général Frossard peint d'une manière saisissante les événements qui se précipitent :

« 5 heures 45. — Ma droite sur les hauteurs a été obligée de se replier. Je me trouve compromis gravement. Envoyez-moi des troupes très-vite, par tous les moyens. »

« 6 heures 2. — Le maréchal répond : « Je vous envoie par le chemin de fer le 60^e de ligne, rendez-moi par la même voie sitôt qu'il ne sera plus nécessaire. » — Et à 6 heures 6 : « Je vous envoie un régiment par le chemin de fer : le général Castagny est en marche vers vous, il reçoit l'ordre de vous joindre. Le général Montaudon a quitté Sarreguemines à cinq heures, marchant vers Grossbiederstroff. Le général Metmann est à Béning. Vous avez dû recevoir la brigade du général de Juniac. »

Le général Frossard lui écrit de nouveau à six heures trente-cinq minutes :

« Les Prussiens font avancer des renforts considérables, je suis attaqué de tous côtés. Pressez le plus possible le mouvement de vos troupes. »

Puis à 7 heures 22 : « Nous sommes tournés par Werden, je porte tout mon monde sur les hauteurs. »

Le maréchal répond : « Je vous ai envoyé tout ce que j'ai pu, je n'ai plus que trois régiments pour garder la position de Saint-Avold. Veuillez m'indiquer les positions que vous croirez devoir occuper. » Comme si ce n'était pas à lui, général en chef, à donner des ordres. A ce moment-là, le télégraphe est coupé, et toute direction disparaît.

Sous l'impression du mouvement tournant qui se dessinait par la route de Sarrelouis, le général Frossard, au lieu de se reporter seulement en arrière, vers la position de Callenbronn, pour s'y établir avec les divisions Montaudon et Castagny, qu'il savait en marche vers lui, position qui lui avait été indiquée le matin par le maréchal comme point de concentration générale, crut opportun de diriger son corps d'armée vers Sarreguemines. Son but était, dit-il, d'aller prendre place de bataille à droite des troupes du 3^e corps.

La nuit était venue ; malheureusement, en se retirant, il ne laisse aucune instruction pour les troupes qu'il a appelées à son soutien, et ne les avertit pas du mouvement qu'il opère. Quant à lui, après avoir envoyé à la division Laveaucoupet encore cramponnée au terrain, à 800 mètres environ de Spickeren, quoiqu'à bout de ses munitions, l'ordre de le suivre, il se met en marche vers Sarreguemines, qu'il ne fait que traverser pour se diriger sur Puttelange.

C'est alors que se déroulent fatalement les con-

séquences des dispositions prises par le maréchal de ses ordres de marche trop tardifs et incomplets, et du silence du général Frossard vis-à-vis des divisions qu'il a appelées à lui.

La division Montaudon mise en mouvement dès l'arrivée de son ordre de départ, malgré une dépêche inexplicable du major général qui lui annonçait qu'elle allait être attaquée, débouche de Sarreguemines à cinq heures, arrive à la nuit sur le plateau, à Roulheing, et, trouvant le 2^e corps en pleine retraite, redescend à une heure et demie vers Puttelange.

Le général de Castagny, parti une seconde fois de Puttelange à six heures, se dirige sur Forbach, s'arrête à Folking, apprend que Forbach est évacué et revient à la pointe du jour à son bivouac de Puttelange.

Quant au général Metmann, qui n'a répondu qu'à sept heures au pressant appel du général Frossard, il arrive à neuf heures du soir à Forbach, d'où il repart dans la direction de Sarreguemines, s'arrête et rentre à Puttelange le lendemain matin.

C'est ainsi qu'après avoir été mises en mouvement trop tard pour être au général Frossard du moindre secours, ces malheureuses divisions ne recevant d'ordre de personne, errèrent toute la nuit sur les plateaux et furent s'entasser le lendemain matin avec le 2^e corps tout entier à Puttelange.

Si, en prévision d'un mouvement en arrière du 2^e corps, le maréchal eût assigné comme point de ralliement à son armée la position de Candenbronn, aux abords de laquelle les mouvements qu'il avait ordonnés allaient porter ses troupes, les conséquences malheureuses de la défaite de Spickeren, dues principalement au désordre qui se produisit à la suite du combat et qui jeta l'armée dans la confusion, auraient pu être facilement conjurées. Cette première rencontre qui témoignait si hautement de la solidité de nos troupes, loin de compromettre son moral, aurait donné à notre armée le sentiment de sa valeur ; peut-être même la lutte aurait-elle pu recommencer le lendemain, soutenue par des troupes fraîches établies sur une position d'une très-grande force, et ayant en seconde ligne le 4^e corps et la garde qui dans la matinée du 7 allaient arriver à Saint-Avold.

Telle paraît avoir été l'impression reçue par l'ennemi, à en juger par la prudence de sa marche le lendemain. Ce ne fut que dans les jours suivants que le désarroi général qui suivit l'affaire du 6 lui révéla toute l'étendue de l'avantage qu'il venait de remporter.

En résumé, en ne donnant pas en temps utile des ordres aux troupes placées sous son commandement, en restant éloigné du champ de bataille et par conséquent dans l'impossibilité de diriger le combat, en n'indiquant pas de point de ralliement à son armée, le maréchal Bazaine a pleinement assumé la responsabilité de la perte de la bataille

de Spickeren, du désordre qui marqua les journées suivantes, du découragement profond qui en résulta pour nos troupes et de l'exaltation extraordinaire que ces événements inspirèrent à l'ennemi.

On ne trouve d'explication plausible à la conduite du maréchal que dans le parti pris de ne pas compromettre les troupes placées sous ses ordres directs et de les conserver intactes. L'exactitude de cette appréciation résulte d'un propos tenu par le maréchal le soir du combat. D'après le dire d'un témoin, qui en a déposé, le maréchal s'exprimant sur la position en flèche si dangereuse du général Frossard, fit la réflexion qu'il ne s'était pas soucié d'engager ses divisions à la suite de celles du général.

Chose singulière, le maréchal paraissait considérer sa responsabilité comme tout à fait dégagée dans cette circonstance :

« Il y a trois ans que le général Frossard étudie la position de Forbach et qu'il la trouve superbe pour y livrer bataille, — dit-il à un officier qui en a déposé. — Eh bien, il l'a maintenant, cette bataille. »

Qui donc commandait cette bataille, si ce n'est le maréchal Bazaine ?

Le maréchal Bazaine nie formellement le premier de ces deux propos qu'on lui prête. Quant au second, il déclare ne pouvoir se souvenir des paroles prononcées, peut-être dans un moment de mauvaise humeur ; mais en tout cas il déclare qu'il n'y a pu avoir dans ses expressions et encore moins dans sa pensée un sentiment hostile au général Frossard en le dénigrant pour ce qui venait de se passer.

RETRAITE DE L'ARMÉE VERS METZ.

En même temps que la nouvelle de la triste issue du combat de Forbach arrivait au quartier général impérial, on y apprenait la défaite de Reischaffen et la retraite précipitée du maréchal de Mac-Mahon. L'empereur, prévoyant que la barrière des Vosges allait être forcée et l'armée de Lorraine débordée, résolut de se reporter en arrière par Metz et Verdun jusqu'à Châlons, pour barrer au vainqueur la route de Paris. Ce projet de retraite allait être traversé par des hésitations bien naturelles. Il était dur, en effet, après avoir provoqué la guerre, de reculer jusque dans le cœur du pays dès les premières hostilités et d'abandonner ainsi à l'ennemi, presque sans coup férir, la Lorraine et la Champagne.

L'armée se mit en marche le 7 vers Metz ; le corps du maréchal Canrobert, déjà en route pour Nancy, où était même arrivée la première de ses divisions, reçut l'ordre de se concentrer de nouveau à Châlons, où devaient le rejoindre les corps Frossard et de Faily et la réserve générale d'artillerie.

Mais de même que toutes les combinaisons qui s'étaient succédé jusqu'à ce moment, ce projet fut

aussitôt abandonné que conçu, et le 8, sur des observations présentées par M. Émile Ollivier au nom du conseil des ministres sur les dangers politiques d'un mouvement en arrière, un nouveau plan surgit. Les 2^e, 3^e, 4^e corps et la garde furent destinés à former à Metz les éléments d'une forte armée qui, en s'appuyant sur cette place, devait manœuvrer de manière à arrêter celle du prince Frédéric-Charles ou à se jeter sur le flanc ou sur les derrières de celle qui allait pénétrer par Saverne. Le maréchal de Mac-Mahon et le général de Failly ne devaient pas dépasser Nancy sans instructions de l'empereur. Enfin, le maréchal Canrobert avait mission d'aller constituer à Paris une nouvelle armée.

Le 9 août, les 2^e, 3^e, 4^e corps et la garde, sous les ordres du maréchal Bazaine, occupèrent les positions de la Nied, à cheval sur cette rivière et sur la Seille; et l'empereur, en prévision d'une grande bataille, rappela la réserve générale d'artillerie, la division du Barrail et les mit également à la disposition du maréchal.

Le 10, averti par l'impératrice que la jonction des deux armées prussiennes allait lui mettre 300,000 hommes sur les bras, l'empereur se décida à faire venir le maréchal Canrobert de Châlons; l'infanterie de marine devait le suivre, et le corps de Failly reçut l'ordre de se diriger sur Metz.

L'espérance d'avoir prochainement ces nouvelles troupes sous la main ramène la confiance au quartier général impérial, et ce jour-là le major général télégraphie :

« L'empereur compte prendre l'offensive sous « peu de jours. »

Pendant la journée du 10 on hâte autant que possible les divers mouvements prescrits. Mais, comme en même temps les renseignements qui arrivent de divers côtés sont tous concordants pour établir la grande supériorité numérique de l'ennemi, l'empereur se décide à venir occuper le 11 des positions plus rapprochées de Metz, sous le canon des forts de la rive droite de la Moselle.

LE MARÉCHAL BAZAINE EST NOMMÉ COMMANDANT EN CHEF.

En présence des revers inattendus qui venaient de nous atteindre, des hésitations continuelles de l'empereur qui trahissaient une inexpérience absolue de la conduite des armées, du désarroi qui en était la conséquence, l'opinion publique soulevée demandait qu'un chef capable et résolu fût mis à la tête de l'armée.

La mesure qui, depuis le 6 août, avait placé sous les ordres du maréchal Bazaine les quatre corps réunis en Lorraine, tout en laissant au souverain la direction générale des opérations militaires, n'a donné à l'opinion qu'une satisfaction incomplète. — Ainsi, sous la pression du sentiment général et d'après les conseils mêmes de son entourage, l'empereur abdiquant officielle-

ment tout pouvoir se décide-t-il, le 12, à investir le maréchal du commandement suprême de l'armée du Rhin, en plaçant sous sa direction les corps qui allaient se réunir au camp de Châlons sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon.

L'incident que nous allons rapporter précipita sans doute ce dénouement.

Dans sa déposition devant la commission de l'Assemblée nationale, instituée pour faire une enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, déposition qui a été imprimée, M. de Kératry a affirmé que, dix-huit ou vingt jours avant la révolution du 4 septembre, madame la maréchale Bazaine était venue le trouver de la part du maréchal pour lui dire que la présence de l'empereur à l'armée compromettrait les opérations militaires, que le maréchal n'en acceptait plus la responsabilité et qu'il désirait se retirer. M. de Kératry a ajouté que, de concert avec MM. Jules Favre et Picard, délégués par l'opposition, il avait été chez le ministre de la guerre, le comte Palikao, pour lui faire cette déclaration, et que celui-ci avait répondu que, conformément au désir de la Chambre, le maréchal Bazaine allait être investi du commandement suprême.

Le général de Palikao ayant pris possession du ministère le 10 août, et le maréchal ayant été nommé le 12, l'entrevue racontée par M. de Kératry a dû avoir lieu le 11.

M. de Kératry a confirmé ces divers faits dans sa déposition, reçue par voie de commission rogatoire; il a ajouté que madame la maréchale, ayant eu connaissance de sa déposition, était venue le trouver à Marseille le 28 février 1872, pour lui dire que jamais le maréchal ne l'avait chargé de faire une déclaration du genre de celle qui se trouvait formulée par les termes de la déposition; que sa visite d'avant le 4 septembre n'avait été qu'une *visite de bonnes relations dans des moments critiques*: « Madame la maréchale s'est-elle mal expliquée, — dit M. de Kératry, — a-t-elle été au delà de sa pensée? Ai-je donné à son intervention « personnelle une portée qu'elle récuse? J'affirme « que j'ai été l'interprète de sa parole, et je reste « persuadé que, puisque le maréchal l'affirme, « il est resté complètement étranger à cette dé- « marche. »

Appelés à déposer sur cet incident, MM. Jules Favre et Picard reconnaissent être intervenus auprès du ministre, en vue d'arriver à obtenir l'unité et l'aptitude dans le commandement. M. Picard a gardé le souvenir de la communication faite par M. de Kératry, de la part du maréchal, et des éventualités qu'elle laissait entrevoir; quant à M. Jules Favre, ces détails ne sont pas parfaitement présents à sa pensée. M. le comte de Palikao se rappelle également la démarche faite auprès de lui, au sujet du commandement de l'armée du Rhin, mais il déclare que le nom de la maréchale ne fut

pas mêlé à cette affaire et qu'il ne lui fut pas dit que le maréchal voulût donner sa démission. Interrogé sur cet incident, le maréchal a répondu que, lorsque l'ouvrage de M. de Kératry a paru, il fut fort ému du passage relatif à la visite faite à ce député par madame la maréchale dans un but politique, et que madame Bazaine s'était décidée à faire le voyage de Marseille pour inviter M. de Kératry à modifier ce passage, qui était une pure invention de sa part.

Quelle qu'ait été la portée de l'intervention directe ou indirecte du maréchal, sa nomination, imposée surtout par l'opposition, lui créait, vis-à-vis de l'empereur, une situation des plus difficiles. D'un autre côté, la prépondérance du souverain donnait à ses désirs, malgré sa position nouvelle, l'apparence d'un ordre et enlevait ainsi au maréchal la liberté d'action qui lui était si nécessaire dans une conjoncture aussi grave. Par ce double motif, le maréchal dut n'avoir plus qu'un désir, celui de se soustraire à une position embarrassante, à une tutelle périlleuse. Nous allons voir se traduire ce sentiment dans la conduite du maréchal pendant les jours qui vont suivre; seul, il peut donner l'explication des fautes énormes qui furent commises durant cette période.

CHAPITRE II

Mouvement de retraite vers l'intérieur. — Combat sur les plateaux.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le 12 août, jour de la prise de possession, par le maréchal Bazaine, du commandement en chef, l'armée occupait, en avant des forts de la rive droite de la Moselle, l'espace compris entre la Seille et la basse Moselle. Le projet de retraite sur Châlons venait d'être repris et le maréchal reçut l'ordre de l'exécuter.

Nous croyons devoir relever le détail de la prise du service du commandement de l'armée. Voici la demande qui a été posée à ce sujet au maréchal :

« Dans quelles conditions avez-vous pris le com-
mandement? Y a-t-il eu un conseil de guerre
« tenu? Aviez-vous connaissance de la situation
« générale et des positions occupées par l'aile
« droite de l'armée du Rhin? »

Le maréchal répond :

« J'ai reçu l'avis de ma nomination le 12 dans
« l'après-midi; je suis allé immédiatement faire
« observer à l'empereur qu'il y avait des maré-
« chaux plus anciens et plus aptes que moi, pour
« accepter le commandement dans la situation dif-
« ficile où nous étions. Il ne fut question d'aucun
« détail de service, ni de projets ultérieurs, ni de
« la marche en retraite des 1^{er}, 5^e et 7^e corps, ni
« des renseignements qu'on pouvait avoir sur
« l'ennemi. Le major général, qui était présent,
« n'en a pas donné non plus. Il n'a pas été ques-

« tion, non plus, dans cette entrevue de la concen-
« tration des troupes au camp de Châlons et les
« ordres relatifs à ce mouvement expédié au ma-
« réchal de Mac-Mahon ont dû l'être par le major
« général; mais je n'en ai aucune connaissance. »

Toute réflexion paraît superflue en présence de l'aveu que fait le maréchal de la négligence avec laquelle il prend possession de son commande-

TRAVERSÉE DE LA MOSELLE.

Le premier mouvement de retraite avait été décidé le 7; ce même jour, le général Coffinières était nommé gouverneur de Metz; dès le 8 on entreprit sous sa direction, tant en amont qu'en aval de la place, la construction de trois séries de ponts sur la Seille et sur les divers bras de la Moselle pour faciliter, avec les deux ponts en pierre de la ville, le passage rapide de l'armée. Ces ponts furent terminés le 12 au soir, et déjà quelques régiments avaient pu franchir la Moselle lorsque, dans la nuit du 12 au 13, survint une crue qui submergea les tabliers des ponts du grand bras et les rampes d'accès et en emporta même quelques parties.

On ne parvint à rétablir la circulation que dans la matinée du 14, et ce fut seulement dans l'après-midi de ce jour, que commença le défilé de l'armée. Il faut dire que ces ponts n'étaient nullement indispensables, et que si l'on avait tenu à hâter son mouvement, on aurait très-bien pu se contenter des deux ponts de la ville et de celui du chemin de fer.

Du reste, si, au lieu de construire en amont et en aval trois séries de ponts dépassant à peine le niveau de l'eau, on se fût borné à en établir deux ou même une dans de bonnes conditions de solidité et de relief, la crue du 12 au 13 n'aurait pas pu entraver le passage. Ces dispositions vicieuses ne sauraient engager en rien la responsabilité du maréchal, mais l'instruction relève à sa charge le fait de n'avoir pas utilisé dès le 13 au matin les trois ponts de la ville et du chemin de fer, d'avoir ainsi attendu sans la moindre nécessité jusqu'à l'après-midi du 14 pour mettre son armée en mouvement. En s'attardant de la sorte sur la rive droite, il laissa à l'ennemi, qui avait suivi jusqu'à ce jour notre retraite d'assez loin et sans l'inquiéter, le temps de masser ses forces et de venir nous attaquer au moment où la plus grande partie de l'armée avait déjà franchi la Moselle.

L'inaction du maréchal est d'autant moins explicable que l'empereur, justement inquiet de la situation, et cette fois bien inspiré, le pressait vivement d'activer sa marche.

« Plus je pense à la position qu'occupe l'ar-
« mée, — lui écrivait-il le 12 août, — plus je la
« trouve critique, car si une partie était forcée, et
« qu'on se retirât en désordre, les forts n'empê-